

ARTS, SCIENCES HUMAINES ET LETTRES : EFFETS PRAGMATIQUES DU DISCOURS DE GNAMIEN KONAN

Adjo Ange-Viviane AKA
Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
vivianeangeaka@gmail.com

Résumé : La présente contribution vise à montrer que les arts, les sciences humaines et les lettres ont une pertinence sociale propre, dont la matérialité ne peut être ni négligée ni comparée à celle d'autres champs de connaissance. En effet, le développement d'un pays s'apprécie sur la base d'un ensemble de standards internationaux. Ceux-ci sont à la base de la classification entre pays développés et pays sous-développés. Mais, à l'expérience, le constat est que le développement n'a de sens que s'il impacte positivement la vie des populations qui doivent en sentir les bénéfices au quotidien. Il en découle que les facteurs qui y contribuent sont eux-mêmes évalués suivant leur niveau d'impact dans le vécu des bénéficiaires présumés. Cela justifie les critiques formulées souvent à l'encontre des domaines des arts, des sciences humaines et des lettres. Ceux-ci, souvent objet de mépris, subissent des critiques, y compris parfois de la part de certains officiels.

Mots-clés : Développement- Pertinence sociale- Analyse de discours- Mépris.

ARTS, HUMANITIES AND LETTERS: PRAGMATIC EFFECTS OF GNAMIEN KONAN'S DISCOURSE

Abstract: The development of a country is assessed on the basis of a set of international standards. These are the basis for the classification between developed and underdeveloped countries. Above all, however, experience has shown that development only makes sense if it has a positive impact on people's lives, who must feel the benefits in their daily lives. It follows that the factors that contribute to it are themselves evaluated according to their level of impact on the lives of these populations. This justifies the criticisms often formulated against certain fields of knowledge, know-how and practices by a certain opinion. The fields of the arts, humanities and literature in particular, often the object of scorn, are subject to such criticism, including sometimes from certain officials. The contribution aims to show that these fields have a social relevance of their own, whose materiality can neither be neglected nor compared to that of other fields of knowledge.

Keywords: Development- Social relevance- Discourse analysis- Contempt.

Introduction

Appliquée à un pays, la notion de « développement » a, à l'expérience, un sens intégratif pour ce qui est des critères de classification. Ces critères forment ce qu'il est convenu d'appeler les standards internationaux auxquels sont appelés à se conformer les pays engagés sur la voie du « développement ». La distinction pays développés vs pays sous-développés traduit ainsi le niveau de réussite dans l'application des standards d'évaluation. Mais quel que soit le niveau de développement de ces pays, le constat est qu'aucun secteur de la vie, qui peut impacter directement ou indirectement le vécu quotidien des citoyens, n'est sacrifié au profit des autres. Il va de soi que tous

les secteurs ne bénéficient pas forcément, dans tous les pays, d'un égal traitement. Car, certains sont en effet jugés plus importants que d'autres selon la vision des gouvernants. Ainsi, la formation-éducation, la recherche scientifique, l'économie, la défense et la sécurité sont en général au nombre des secteurs privilégiés. Dans les pays sous-développés en particulier, où les urgences sont multiples, la question de la formation-éducation et de la recherche est cruciale, car elle reste l'un des moyens sûrs pour prétendre soutenir la concurrence dans la compétitivité avec les pays développés. Face aux urgences multiples et aux attentes légitimes des populations qui sont plus sensibles aux impacts immédiats des politiques des pouvoirs publics dans leur vie, certaines disciplines font parfois l'objet de procès en inutilité dans une certaine opinion, en raison de leur impact jugé peu visible sur les citoyens. En effet, si, par exemple, l'impact des découvertes scientifiques et des inventions technologiques, des sciences médicales, etc. est plus mesurable pour les populations, la pertinence sociale des sciences sociales en général, celles des études littéraires en particulier, semble encore avoir besoin d'être prouvée, à en croire les discours de certains officiels ivoiriens. Ce qui est donc en cause, au-delà de l'utilité sociale de ces disciplines en rapport avec la question du développement des pays africains, et de la Côte d'Ivoire en particulier, c'est, à terme, leur survie même. En effet, si ces disciplines ne servent à rien dans la société, dans un monde où tout doit concourir au bien-être des hommes et des femmes, quelle raison objective aurait-on à les préserver, et, plus encore, à en assurer la promotion ? Gnamien Konan, alors membre du gouvernement ivoirien avait, dans une déclaration, porté un jugement négatif à l'encontre des domaines des arts, des sciences humaines et des lettres. Contrairement à l'opinion « à charge » du ministre, la présente étude vise à décrire la portée sociale de ces champs disciplinaires. Ce qui justifie le titre : « Arts, sciences humaines et lettres : effets pragmatiques du discours de Gnamien Konan ». La question que soulève la déclaration du membre du gouvernement, et qui constitue le problème de recherche de la présente contribution, peut être formulée de la manière suivante : à quoi servent les études littéraires (et au-delà les arts et les sciences humaines) pour le développement de la Côte d'Ivoire ? La thèse défendue est que les arts, les sciences humaines et les lettres ont une pertinence sociale avérée. Cette précision faite, la démarche de développement propose d'abord une mise en contexte du sujet. Elle présente ensuite, de manière succincte, le cadre théorique et méthodologique de l'étude avant l'analyse proprement dite de la situation et son interprétation.

I. Mise en contexte et élucidation notionnelle

I.1. *Mise en contexte*

Les secteurs dits productifs, qui concourent au développement d'un pays, sont d'une importance relative les uns par rapport aux autres. Cette réalité se retrouve dans le secteur de la formation-éducation où les disciplines sont d'importance variable selon le système de valeurs au sujet des profils de citoyens à former, conformément à la vision du développement des gouvernants. La différence des coefficients affectés aux matières dans les programmes d'enseignement en fonction des parcours (scientifiques ou littéraires par exemple), et à l'intérieur des parcours eux-mêmes, l'atteste bien. Il s'agit là d'une discrimination institutionnelle généralement bien acceptée. Cependant, certaines discriminations suscitent parfois des récriminations indignées et légitimes, en raison du mépris qu'elles propagent. C'est le cas lorsque des officiels, notamment des membres de gouvernement en activité, assènent le coup de semonce à travers leurs

prises de position. En Côte d'Ivoire, on peut citer le cas du ministre Balla Kéita qui, du temps où il était en charge du ministère de l'éducation et de la recherche scientifique dans les années 80, aimait à dire, de manière sentencieuse, suivant en cela le président Houphouët-Boigny lui-même, que « l'avenir appartient aux scientifiques ». Plus récemment, en 2014, Gnamien Konan, alors ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a rendu publique son mépris pour les disciplines de lettres. En effet, devant un auditoire d'étudiants de l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, il déclarait ce qui suit :

On ne peut pas rendre un pays émergent par la littérature. Moi, je n'ai jamais appris que la littérature a permis à un pays d'augmenter son PIB ou de faire de la valeur ajoutée.

L'Expression n°1428 du lundi 19 mai 2014

Un tel procès est certes fait aux études de lettres en particulier. Mais, au-delà, il vaut également pour les arts et les sciences humaines, « support » théorique de la présente contribution. Pour bien en suivre la logique du développement, il est important de procéder d'abord à une brève élucidation des notions clés que sont : développement, pertinence sociale et études de langue.

1.2. Élucidation notionnelle

Au sens socio-économique que permet d'appréhender l'expérience au quotidien, le développement est le résultat palpable, physiquement mesurable d'une vision que porte une volonté politique de transformer qualitativement les conditions de vie des populations. Dans ce sens, la notion de développement appliquée à un pays vise le « progrès social » sous toutes ses formes (éducation, habitat, nourriture, santé, sécurité, etc.). De ce point de vue, le développement est à la fois un effort de planification de l'administration de la chose publique et le résultat matériel de cette planification mise en œuvre, en rapport avec les attentes des gouvernants et des citoyens. A. Hauhouot Asseyo (2002, p.18), note ainsi que le but du développement c'est d'« aboutir aux résultats conformes... à ce que les populations et leurs dirigeants attendent ». Cela conduit à la notion de pertinence sociale. Selon P. Charaudeau et al, (2002, p.430), la pertinence est « la qualité attribuée à une action ou à un propos d'être adéquat à une situation, bien-fondé ou simplement convenant ». L'idée d'« adéquation », le caractère « bien-fondé » ou « convenant » renvoient, au fond, à la qualité de ce qui est utile, profitable à un individu ou à un groupe de personnes vivant en collectivité. Ce qui justifie et traduit la notion de « pertinence sociale ». Dans le cadre du développement d'un pays, la question de la pertinence sociale d'un secteur donné est en lien avec la valeur ajoutée ou la plus-value que ledit secteur apporte dans la réalisation des objectifs de développement. Cette valeur ajoutée est censée profiter directement ou indirectement aux citoyens, à travers les équipements, les infrastructures, etc. Ainsi, l'impact des produits issus de l'essor des sciences en général, ceux des sciences techniques et des technologies en particulier, qui inondent littéralement la vie des personnes et la transforment insidieusement autant que leurs comportements, est quelque chose de mesurable. Les réseaux sociaux et les téléphones portables, pour ne citer que ces cas, illustrent bien cette réalité. Poser la question de la « pertinence sociale » d'une chose, c'est donc se demander quelle est l'utilité pratique publique de cette chose, à l'échelle d'une communauté d'hommes et de femmes, ou à l'échelle d'un pays. Comme la thèse de cette contribution est que ces études littéraires

au sens large ont une pertinence sociale avérée, elle se situe, de fait, en opposition aux déclarations des pourfendeurs des lettres, arts et sciences humaines, et se propose d'en apporter quelques éléments de preuve théorique. Cela passe d'abord par une bonne compréhension de ce qu'il faut entendre par les arts, les sciences humaines et les lettres. L'exigence de scientificité fait toujours prendre l'option préférentielle, mais pas toujours impérative, de la définition des notions et concepts clé, en recourant à des spécialistes dont les points de vue font autorité. Des définitions fonctionnelles, même basiques et de « profanes », dictées par l'expérience des pratiques dans les domaines considérés, peuvent suffire à la cause poursuivie. Au demeurant, il existe plusieurs types de définitions. Parmi celles-ci figure l'approche par exemplification empruntant la voie de l'énumération des composantes du terme-focus. C'est cette approche que choisit la présente contribution. On sait par exemple, en ce qui concerne les arts, qu'on y compte au titre de ses formes ou types, entre autres, le cinéma, la musique, la peinture, la photographie, etc.

Quant aux sciences humaines, qui posent *a minima* la question du type de société dans laquelle l'homme rêve de vivre, on y inclut traditionnellement les disciplines de prédilection telles que la philosophie, la géographie, l'histoire, la sociologie, la psychologie, ethnologie, etc. Les lettres, elles, renvoient globalement à toutes les formes de littératures (écrites et orales) faisant intervenir la notion de genre littéraire (roman, poésie, théâtre, nouvelle, etc.), aux théories et méthodes y afférentes, comme la grammaire, la linguistique, la rhétorique, la stylistique, etc. La contribution s'appuiera sur des éléments de quelques-uns des domaines en guise d'illustration de leur pertinence sociale. En attendant, le développement proprement dit, une brève présentation du cadre théorique et méthodologique de l'étude s'impose.

2. Cadre théorique et méthodologique

2.1. Cadre théorique

Les linguistiques formalistes, dont le structuralisme est sans doute le modèle le plus représentatif grâce aux travaux de Ferdinand De Saussure. Lesquels travaux, développent une approche autotélique ou immanente de la langue. Ainsi, se trouve exclu de l'étude tout ce qui n'est pas intrinsèquement linguistique, comme, par exemple, le contexte, les circonstances et tous les marqueurs grammaticaux des sources qui mettent en fonctionnement la langue. Plus tard, en opposition à cette approche immanente se développera une qui prend pour objet d'étude la langue en situation, comme le stipule G.E Sarfati (2003, p. 55...) « la parole, la production des énoncés par les locuteurs dans la réalité de la communication ». Cette opposition se fonde sur le constat que la langue en situation est éminemment productive du point de vue du sens et des effets de sens, et que les facteurs autrefois « bannis » par les linguistiques formalistes y jouent un rôle fondamental. C. Kerbrat-Orecchioni (1980) écrit à ce propos :

On ne peut étudier le sens sans envisager son corrélat, le référent ; on ne peut analyser la compétence linguistique en évacuant la compétence idéologique sur laquelle elle s'articule ; on ne peut décrire un message sans tenir compte du contexte dans lequel il s'enracine, et des effets qu'il prétend obtenir

C. Kerbrat-Orecchioni (1980, p.8)

Ainsi, la théorie de l'énonciation insiste, entre autres, sur la problématique de l'empreinte linguistique du sujet dans sa propre énonciation. Cette empreinte, qui

marque sa présence virtuelle, est connue sous la dénomination de la subjectivité dans le langage. A la suite de Benveniste, Kerbrat-Orecchioni (1980) approfondira l'étude des mécanismes linguistiques de l'inscription du sujet parlant dans son énonciation. A ce propos, les concepts tels que les « subjectivèmes », les « axiologiques affectifs », les « axiologiques évaluatifs », etc. sont au nombre des plus opératoires. C'est sur cette théorie de l'énonciation que s'appuie la présente contribution qui se propose d'analyser la prise de position d'un officiel ivoirien au sujet des arts, sciences humaines et lettres, à travers une déclaration publique. Cela nous amène à la question du cadre méthodologique de l'étude.

2.2. Cadre méthodologique

Justifier le choix de la déclaration du ministre Gnamien Konan comme corpus pour la présente contribution nous amène à nous épancher quelque peu. De fait, dans le cadre de ses activités, le laboratoire dynamique des langues et discours (LADYLAD) de l'université Félix Houphouët-Boigny, a organisé une journée d'étude¹. Les difficultés d'insertion professionnelle auxquelles se trouvent souvent confrontés bien des étudiants à l'issue de leur formation (Licence, Master et Doctorat) en général, ceux, en particulier, des domaines des sciences humaines et des lettres, suscitent parfois des commentaires qui semblent mettre en cause la pertinence même des filières dans ces domaines. Passe encore que ces commentaires soient le fait de citoyens « ordinaires » qui ne sont pas forcément censés connaître la complexité de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire, Mais qu'un membre du gouvernement, qui plus est, en charge du département de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, fasse une déclaration qui a tout l'air d'un réquisitoire en inutilité contre les disciplines des arts, sciences humaines et lettres, ne pouvait laisser indifférent. Cette déclaration sidérante avait provoqué un véritable émoi parmi les enseignants et les étudiants, dont nous-même. Aussi, la journée d'étude du LADYLAD a-t-elle été pour nous, une opportunité d'exorciser la hantise de son souvenir, comme si la présente contribution pouvait avoir un effet cathartique. Les circonstances du choix du corpus étant présentées, il reste à préciser quelle méthode entend exploiter la présente contribution. Il s'agit de la pragmatique. D'après le dictionnaire Le Petit Larousse (2011, p.810), la pragmatique est « la partie de la linguistique qui étudie les rapports entre la langue et l'usage qu'en font des locuteurs en situation de communication (étude des présuppositions, des sous-entendus, des conventions du discours, etc.) ». En tant qu'adjectif qualificatif, ce terme renvoie à ce qui est « fondé sur l'action, la pratique et cautionné par l'efficacité. » (Le Petit Larousse 2011, p.810). Ainsi, la pragmatique, en décrivant le mécanisme de passage de la langue en moyen d'action au cours des échanges communicatifs entre les hommes, traite en même temps de la question du sens et ses effets d'une part, et au-delà, des visées de ces échanges et de leur efficacité d'autre part. Commentant la portée des travaux de John Austin en pragmatique, et spécifiquement de sa théorie des actes de langage, G-E. Sarfati (2002, p.22), note que: « En développant une conception opérationnelle de l'usage linguistique, Austin dépasse la philosophie de la représentation en suggérant que le langage est également vecteur d'action ». Sur cette base, la contribution recourt à la pragmatique intégrée comme paradigme pour sa démarche de révélation des effets de sens de la déclaration de Gnamien Konan.

¹ Le thème de cette journée d'étude était : « Description, didactique, dynamique des langues et des sciences sémiotiques en Côte d'Ivoire : Quelles contributions au développement ? ». Elle fut organisée le 17 novembre 2021

Oswald Ducrot et Jean Claude Anscombe (1988, p.8) développent et promeuvent une approche « dissidente » de l'argumentation qui fait apparaître celle-ci comme un processus inscrit dans la langue elle-même et le résultat prévisible de ce processus. Ils affirment à ce propos : « Un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou ensemble d'autres) E2 ». Il apparaît ainsi clairement que dans le cadre de l'« argumentativisme intégral » de Ducrot et Anscombe, comme le souligne R. Amossy (2000, p.18), « l'argumentation [...] se définit de façon plus circonscrite, comme un enchaînement d'énoncés menant à une certaine conclusion. » Enfin, une dernière précision au sujet de la théorie des actes de langage. Cette théorie présume que toute parole, et à plus forte raison, toute parole à visée argumentative, cherche à produire des effets, et qu'à ce titre, elle se transforme en acte que pose le sujet parlant. Au-delà de sa forme, l'acte en question peut être perçu comme la manière qu'a ledit sujet de se construire une certaine image.

3. Analyse de la situation

Une énumération, même non exhaustive des différents types d'art suffira à l'objet du présent point. Celui-ci ne prétend pas proposer une théorisation improductive de l'art, mais vise à apporter des éléments d'attestation de la pertinence sociale de l'art. Sous ce rapport, on peut rappeler, citant Wikipédia², les types d'art suivants : architecture ; sculpture ; arts visuels (peinture, dessin, etc.) ; musique ; littérature (poésie, roman, dramaturgie) ; arts de la scène (théâtre, danse, mime, cirque, humour) ; cinéma. Pour établir le rapport entre les arts et le développement d'un pays, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à chacune des composantes, ni que, pour ce qui nous occupe ici, les exemples proposés s'appliquent exclusivement au cas de la Côte d'Ivoire. Selon nous, en effet, la pétition de principe selon laquelle, à condition environnementale égale (juridique, institutionnel, organisationnel, infrastructurel, etc.) ce qui est valable pour un pays donné l'est potentiellement pour d'autres, permet d'exploiter la valeur métonymique d'un cas de réussite généralisable. Nous ne prendrons que le cas de la peinture et de la musique et du cinéma. Des œuvres musicales de valeur intemporelle et leurs auteurs ont traversé les époques et continuent d'occuper la mémoire collective de millions de personnes de différentes générations à travers le monde. C'est le cas, plus lointain, de Wolfgang Amadeus Mozart, de Beethoven, auteurs-compositeurs de réputation mondiale restée intacte à ce jour. Plus près de nous, dans le temps, Mickael Jackson, Ray Charles et tous les dinosaures du gospel, de la pop musique, du Rap... aux Etats-Unis. On ne peut oublier ceux de la musique cubaine, avec Luis Aragon, Johny Patcheco, ni les Beatles, Phil Collins (Angleterre), Céline Dion (Canada). Comment passer sous silence Bob Marley, Peter Tosh, U Roy... tous des orfèvres du Reggae originaires de la Jamaïque, qui ont marqué, pour beaucoup, l'histoire du patrimoine musical mondial par leur génie créateur ? Beaucoup d'autres, plus nombreux encore et vivants, continuent d'être adulés à travers le monde grâce à leur immense talent, leur virtuosité vocale ou instrumentale, etc. Plusieurs parmi eux sont de fait, des ambassadeurs de leurs pays respectifs. Quel prix pourrait-on donner au bonheur que la musique, toute musique jouissive apporte aux millions de mélomanes à travers le monde, soit lors des concerts, soit en privé, dans le cadre d'une dégustation solitaire ou entre amis, de chansons

²W <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/S...>, consultée le 15 avril 2022.

aimées ? En Afrique, Papa Wemba, Koffi Olomidé (RDC), Youssou N'dour, Ismaël Lo (Sénégal), Alpha Bondy, Aïcha Koné, Pat Sako, Yodé et Siro, Magic System, Gadji Celi, Meiway (Côte d'Ivoire), se sont inscrits durablement dans la conscience de millions de mélomanes. La liste n'est pas exhaustive, car Lucky Dube, Miriam Makéba, Brenda Fassie (Afrique du Sud) bien que disparus, n'en ont pas moins été de dignes ambassadeurs de l'Afrique du Sud et des icônes internationales. Davido (Nigeria), Manu Dibango (Cameroun), Mory Kanté (Guinée), Salif Kéita (Mali), Angeline Kidjo (Bénin),... tous des monuments de la musique, ne sont-ils pas, par eux-mêmes, la preuve grandeur nature de l'humanité en délicatesse que redynamise à chaque fois, le partage de la magie d'une musique trans-ethnique et universelle ?

La question d'intérêt est la suivante : dans quelle mesure toutes ces sommités mondiales de la musique sont-elles des agents de développement pour leurs pays ? Comme cette question se pose également pour les allégations au soutien de la thèse de la pertinence sociale avérée des arts, sciences humaines et lettres, une réponse d'ensemble y sera donnée en temps opportun, dans le développement à venir. Pour l'heure, il nous faut évoquer, de manière succincte là encore, le cas de la peinture. Pablo Picasso et d'autres signatures mondiales de l'art pictural ont marqué à jamais la mémoire collective de l'humanité par leur génie. Leurs tableaux, qui sont pour la plupart des pièces rares ou uniques, s'arrachent parfois à des prix astronomiques quand ils sont mis aux enchères. Mais surtout, les pays qui connaissent la valeur de l'œuvre d'art conservent précieusement ces pièces dans leurs musées auxquels elles confèrent notoriété et force d'attraction touristique, avec des millions de visiteurs par an. Sur cette base, peut-on objectivement prétendre que de telles pièces n'ont aucun impact sur le développement de ces pays ? Il en va de même pour le cinéma. Qui, dans le monde, peut ignorer le leadership des Etats-Unis dans ce secteur de l'art ? L'industrie cinématographique hollywoodienne forme à elle seule un cartel passé maître dans le consumérisme qui exerce depuis des années un conditionnement psychologique et comportemental sur des millions de cinéphiles à travers le monde. Par l'art du cinéma, la culture américaine s'exporte et s'impose aux consommateurs friands des effets spéciaux et des grandiloquences spectaculaires. Il n'est même pas besoin de donner des chiffres d'affaires. En Afrique, le festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou 'FESPACO est un moment culte de célébration du septième art, une vitrine de promotion culturelle des pays qui y sont représentés à travers les candidats en lice, originaires desdits pays. Les prix qu'on peut y gagner sont-ils sans importance pour les lauréats et leurs pays respectifs ? Ne constitue-t-il pas, au contraire, une formidable lucarne, un marché porteur pour la promotion des pays ? Si le profit que l'homme tire de l'art, et au-delà, la société tout entière est peu discutable, qu'en est-il des sciences humaines ?

Qu'on assigne aux « sciences humaines » un contenu intégratif et extensif, ou au contraire, restreint, il semble que seule la mauvaise foi ou l'ignorance immodeste peut mettre en doute la portée sociale de leurs déclinaisons. L'histoire, qui consigne la mémoire du passé pour servir le présent et éclairer l'avenir ; la psychologie qui révèle à l'homme les mécanismes de sa dimension cognitive intrinsèque pour lui permettre de s'assumer pleinement comme sujet social, ressortissent aux sciences humaines. Celles-ci ont également pour composante, la philosophie, pour laquelle la réflexion est une vocation ontologique. Elle se trouve ainsi au départ de toute œuvre promise à l'éternité, à travers le questionnement introspectif sur l'existence de l'homme, et le sens de cette existence. Grâce aux travaux des grands penseurs des siècles passés, notamment le siècle des Lumières, mais également les penseurs des temps modernes,

l'impact de la philosophie continue de résonner en écho au sujet de problématiques diverses liées, entre autres, à la lutte antagonique entre le Bien et le Mal sous leurs différents aspects, et aux conditions du Bien de l'humanité. Descartes, Bachelard, Kant, Cheick Anta Diop, Harris Mémel Fotê, Eboussi Boulanga,... tous ont laissé un héritage dense, varié et toujours au service d'un idéal de société rêvée. Ce constat vaut également pour les lettres.

Dans le cadre de la présente contribution, le contenu des « lettres » sera délibérément réduit aux œuvres de l'esprit, notamment aux genres littéraires tels que le roman, le théâtre, la poésie, la nouvelle, etc. On notera à ce propos le lien étroit des « lettres » avec l'art d'une part, et la culture d'autre part. En effet, selon Wikipédia, la culture « englobe toutes les formes d'art présentes dans le monde », et l'art lui-même comprend « les œuvres humaines destinées à toucher le sens et les émotions du public ». Il a pour déclinaisons spécifiques, des pratiques telles que la peinture, la sculpture, le dessin, la littérature, la musique, la danse... ». Mais, en raison des contraintes éditoriales, seul le cas du roman (roman africain d'expression française) sera succinctement évoqué. Que peut-on en dire ? Les exégètes du roman africain d'expression française s'accordent en général sur trois grands moments forts de l'histoire de sa naissance. Ce sont la période coloniale ; la période postindépendance et la période dite « postmoderne ». Une chose est cependant commune à ces périodes, c'est la fonction sociale du genre romanesque, et sa formidable capacité d'adaptation conjoncturelle. En fictionnalisant les réalités de chaque époque à travers un ensemble de signes qui font sens, au plan politique, économique, social, culturel, etc., les écrivains se font témoins de leurs époques. En dressant un réquisitoire parfois sévère contre la gestion des Etats par les dirigeants sous nos tropiques ; en dénonçant les tares qui sont autant de facteurs de la perpétuation de l'état de sous-développement des pays, les écrivains revêtent la toge des objecteurs de conscience pour un changement qualitatif au profit d'un modèle de société rêvée. Certes, ils n'en ont pas le monopole, et personne ne dispose d'une statistique au sujet de l'impact de la sensibilisation des classes politiques via la production littéraire. Mais nier cet impact, aussi immatériel soit-il, c'est emprunter la voie du déni de l'évidence. Et c'est ici que la déclaration de Gnamien Konan prend toute son importance. Il nous faut y revenir, pour l'analyser sous le prisme de la pragmatique et sa théorie des actes de langage, dégager ainsi les effets de sens de sa déclaration pour sa propre personne en termes de construction d'image, et pour sa perception des lettres.

4. Effets de sens pragmatiques d'une déclaration

Dans l'interaction verbale qui est souvent un marché négocié de préservation et de promotion de soi, l'image que chaque sujet tente de construire de lui-même est en général valorisante. Cependant, il arrive qu'en contexte, et vue à travers le prisme d'un tiers, l'image du sujet ne soit pas gratifiante. Tel est le cas de Gnamien Konan. Sa déclaration publique de membre du gouvernement qui revêt donc, à ce titre, le caractère officiel, l'atteste bien par ses accents polémiques :

On ne peut pas rendre un pays émergent par la littérature. Moi, je n'ai jamais appris que la littérature a permis à un pays d'augmenter son PIB ou de faire de la valeur ajoutée. Nous-mêmes nous sommes des littéraires nés. Est-ce que nous, on a besoin d'apprendre la poésie ? Mais allez au village, vous allez voir, quand les gens parlent, vous-mêmes vous avez envie de danser, tellement ils parlent bien.

Notre pays a près de 80% de littéraires. Ce n'est pas ce que Houphouët-Boigny a dit. Il a dit que l'avenir appartient à la science et à la technologie.

L'Expression n°1428 du lundi 19 mai 2014

4.1. *Sur la forme*

L'extrait de la déclaration compte deux (02) affirmations de type négatif en initiale : « On ne peut pas rendre un pays émergent par la littérature » et « Moi, je n'ai jamais appris que la littérature a permis à un pays d'augmenter son PIB ou de faire de la valeur ajoutée ». Elles sont suivies d'une (01) interrogative (« Est-ce que nous, on a besoin d'apprendre la poésie ? »). Cinq (05) affirmations de type positif qui, toutes, concourent à l'expression de l'opinion personnelle et la conviction du sujet Gnamien Konan, forment le reste de l'extrait de la déclaration. Les deux premières affirmations à la forme négative règlent d'entrée la question de la modalisation de l'énonciation. En effet, à travers elles, le sujet parlant désigné par le « moi, je », et qui assume les propos tenus, assure de sa certitude profonde au contenu propositionnel de sa propre déclaration, au moyen de cette double affirmation à caractère absolu : « on en peut pas rendre un pays émergent par la littérature », puis, « moi, je n'ai jamais appris que la littérature a permis à un pays d'augmenter son PIB ou de faire de la valeur ajoutée ». Par cette double négation, Gnamien Konan réfute toute possibilité de contestation de ce qui n'est pourtant qu'un point de vue. C'est à cette fin que sert la prise en compte de l'auditoire adressé dont il tente d'emporter l'assentiment à sa conviction personnelle : « nous-mêmes (= moi Gnamien Konan et vous tous ici présents) nous sommes des littéraires nés. Est-ce que nous, on a besoin d'apprendre la poésie ? ». Il s'agit donc là, d'une stratégie de transfert empathique qui lui permet de créer une proximité relationnelle avec son auditoire, avec qui, il se veut un destin commun, en raison de la similitude des conditions de naissance et du milieu social, et de la commune identité nationale en tant qu'ivoiriens. Le décryptage de la déclaration révèle par ailleurs d'autres messages sur la personne même de Gnamien Konan.

4.2. *Sur le fond*

A partir de sa conviction personnelle formée sur des évidences qui lui paraissent partagées, Gnamien Konan ne dissimule pas son aversion pour les lettres : « Nous-mêmes nous sommes des littéraires nés. Est-ce que nous, on a besoin d'apprendre la poésie ? » Selon le sujet Gnamien Konan, la poésie est un fait de nature, quasi congénital et même génétique chez l'ivoirien, et non de culture. Tel est le sens de l'affirmation « Nous-mêmes, nous sommes des littéraires nés ». Pour cette raison, ni lui ni son auditoire composé de compatriotes, n'ont nul besoin d'apprendre la poésie. Apprendre la poésie, c'est, par conséquent, une vraie perte de temps qui dénote une absence de logique chez l'ivoirien. Au-delà, c'est l'ensemble des acteurs du système éducatif, et en particulier ceux et celles qui sont en charge des programmes d'enseignement qui sont jugés inconséquents et inconscients. Par cette critique à peine voilée qu'émet Gnamien Konan, c'est la « face positive, qui correspond en gros au narcissisme » C. Kerbrat-Orecchioni (1996, p.51) de ces personnes, qui subit une agression de la part du sujet Gnamien Konan. Parallèlement, le donneur de leçon sous les traits duquel il se présente, se construit une image valorisante de demiurge en qui a élu domicile, à titre exclusif, le bon sens. Ce qui montre une prétention et un ego surdimensionné. Que Gnamien Konan ait peu d'égard pour les lettres, et qu'il puisse l'avouer dans certains cercles privés, c'est son droit de citoyen. Mais qu'il le fasse en qualité de ministre en activité, et qui plus est, premier responsable du département en charge de l'enseignement supérieur, cela ne peut que choquer et susciter de la pitié

pour l'image de la Côte d'Ivoire à travers les hérésies d'un membre du gouvernement. Cela dit, la question de fond qui se pose est relative à la perception du « développement » chez Gnamien Konan. A ce propos, il ne fait aucun doute qu'il se compte au nombre des défenseurs du tout économisme, dès lors que, chez lui, rien n'a de la valeur s'il n'entretient un lien direct avec le PIB. Mais, même sous ce rapport, il aurait suffi de se rapprocher des services compétents de ses homologues ministres intéressés par la question, pour avoir la part des lettres au PIB, à travers l'industrie du livre et associé, pour ne retenir que le seul cas de la littérature. En réalité, Gnamien Konan, lui le recouvreur de denier public, plus sensible aux recettes douanières et à la masse monétaire, ignore la valeur non monétaire des dividendes des prix littéraires remportés par ses compatriotes écrivains à l'international. C'est le cas de Bernard Dadié, d'Ahmadou Kourouma de Jean-Marie Adiaffi, pour ne citer que les plus illustres des hommes de lettres ivoiriens. Les grands prix littéraires internationaux remportés par le natif d'un pays exposent le lauréat et son pays au regard du monde, et ce prix-là ne peut être quantifiable pour quiconque raisonne en termes de recette, assis derrière un comptoir. Nous l'avons dit précédemment. Pour le membre du gouvernement, c'est à la fois une perte de temps et un manque de suite dans les idées, que d'enseigner et apprendre la poésie. Dans la pure logique d'un déterminisme génétique. Il déclare, sentencieux, que « nous sommes des littéraires nés », et que pour cette raison, « on n'a pas besoin d'apprendre la poésie ». C'est comme de dire que tout être humain est un utilisateur potentiel de l'outil informatique, un chirurgien pratiquant qui s'ignore, un astrophysicien né, et qu'il n'est nul besoin d'avoir vu de ses yeux un ordinateur pour savoir s'en servir, de suivre des cours de médecine, puis en spécialité chirurgie, ni d'avoir la moindre notion de l'espace et de la pesanteur, pour être opérationnel dans ces domaines. Quelle véritable hérésie ! A cette hérésie, David Ngoran a répondu en son temps, avec des données sans doute dépassées, mais qui, paradoxalement, donnent encore plus de relief à la pleine mesure de ce que peut apporter à l'économie d'un pays, la culture au sens large, incluant les arts et les lettres. En effet, on peut raisonnablement supposer que bien des années plus tard, les données disponibles ont connu une croissance, et que les statistiques sont bien meilleures qu'elles ne l'étaient sept ans plus tôt. Nous reproduisons un large extrait de cette réponse :

Les chiffres d'un récent rapport conjoint des ministères de la culture et de l'économie en France, (3 janvier 2014) basés sur les calculs de l'INSEE, dévoilent la surprise en faisant mentir tous les « idées reçues » à propos de la superfluité de la culture dans l'économie d'un pays normalement constitué. En effet, selon ce rapport, la culture contribue à hauteur de 57,8 milliards d'euros au PIB. Ce qui équivaut à 3,2% du PIB, soit sept fois la valeur ajoutée de l'industrie automobile. Ce que confirme une autre étude du cabinet privé Ernst & Young parue en novembre et qui évaluait le chiffre d'affaires direct des industries culturelles et créatives à 61,4 milliards d'euros. De même, les seules entreprises culturelles emploient quelque 670.000 personnes, soit 2,5% de l'emploi dans tout le pays. A cela s'ajoutent les 870.000 professionnels de la culture qu'emploient les entreprises non culturelles. Les secteurs concernés par ces études sont ceux du spectacle vivant, du patrimoine, des arts visuels, de la presse, du livre, de l'audiovisuel, de la publicité, de l'architecture, du cinéma, des industries de l'image et du son ainsi que l'accès au savoir et à la culture, c'est à dire les bibliothèques et les archives par exemple. Des domaines dans lesquels l'État français intervient en retour à hauteur d'à peu près 13,9 milliards par an. Au total, l'apport de la culture à l'économie, avec ses effets d'entraînement (activités

induites comme les matériaux utilisés, les loyers, l'électricité etc.), atteint les 104,5 milliards d'euros. Soit 5,8% de la somme de toutes les valeurs ajoutées. Conclusion ? Il existe « une corrélation positive » entre l'implantation culturelle et le développement socio-économique d'un territoire ou d'un pays.³

Cet extrait se passe de commentaire excessif et nous rapproche de la fin de la présente contribution, non sans revenir au cœur de son objet. Sur la base des développements antérieurs, la question de fond, selon nous, est de savoir si, pour le développement d'un pays, tous les secteurs qui y concourent peuvent avoir le même niveau de productivité, ou, plus exactement, s'il est raisonnable d'appliquer les mêmes standards à des secteurs qui ont chacun ses propres réalités, contraintes et modes d'administration ? A priori, cette question semble conforter les pourfendeurs des domaines de savoirs et connaissances tels que les arts, les sciences humaines et lettres, mais a priori seulement. En effet, peut-on objectivement attendre d'un ver de terre la même vitesse de déplacement que le serpent, au motif que l'un et l'autre partagent le même mode de mobilité, à savoir la reptation ? En réalité, la sous-évaluation, voire l'inexistence supposée, de la part contributive pourtant importante, des domaines minorés au développement de nos pays, s'explique au moins en partie, par le déficit déconcertant de la part des procureurs pourfendeurs, en matière de connaissance des questions de développement. C'est pourquoi règne le tout économisme qui célèbre l'impact matériellement mesurable. Or, il existe d'autres formes de dividendes immatériels comme l'image d'un pays en termes de stabilité, de cohésion sociale, etc. Ce sont là des données non quantifiables au sens arithmétique du terme. Parfois même, l'impact, sur la vie des citoyens, de certaines disciplines est si évident qu'on a du mal à s'en rendre compte. Ainsi, parmi les personnes ayant un toit, bien peu se soucient de savoir dans quelle mesure la géométrie, par exemple, leur tient compagnie au quotidien. Or, tel est effectivement le cas, car la construction d'une habitation, un bureau, une table, une chaise, etc., tout est géométrie à la base, le « produit fini » n'étant que le résultat de données quantitatives, de dimensions prises au compas, ou tout instrument en tenant lieu. Se poser la question, a posteriori, de l'utilité de la géométrie apprise, plus tôt, lors de son parcours scolaire, c'est manquer de recul et d'esprit d'association ou de discernement, à moins qu'il ne s'agisse simplement de la manifestation d'une ignorance trop voyante.

Conclusion

La critique en circulation dans une certaine opinion fait apparaître la littérature en particulier, les arts, les sciences humaines et sociales en général, comme le « maillon faible » des facteurs de développement de la Côte d'Ivoire. Une telle critique, qui prend les accents d'un chef d'accusation au tribunal du besoin collectif de progrès social, a de fait inscrit notre contribution du côté de la défense pour que justice soit rendue aux études littéraires au sens large. La contribution avait ainsi pour thèse principale que, contrairement aux « idées reçues », ces études sont d'une pertinence sociale avérée, et que, au fond, c'est commettre une grave erreur d'analyse que d'appliquer indifféremment les mêmes critères d'évaluation à des domaines et secteurs d'activités ayant chacun ses propres réalités et modes de fonctionnement. En exploitant la productivité de la pragmatique appliquée à la déclaration de Gnamien Konan pris pour corpus de circonstance, l'étude a montré que le sujet Gnamien Konan ne se cache pas de son aversion pour les études littéraires qui ne serviraient à rien selon

³ Conectionivoirienne.net du 22/05/2014.

lui, confortant ainsi l'opinion des pourfendeurs des arts, des sciences humaines et sociales. Lui, Gnamaïen Konan, membre du gouvernement ivoirien, donc autorité étatique dont le point de vue, en cette qualité, ne peut être anodin. Sur cette base, le décryptage permet de voir comment, par son discours (sa déclaration), le ministre Gnamien Konan revêt la toge d'un procureur donneur de leçon et agresse le narcissisme d'une frange du corps social, en même temps que, se faisant démiurge, il se rend coupable d'un ego surdimensionné.

Références bibliographiques

- Amossy, R. (2000). *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan.
- Anscombe, J-C. & Ducrot, O. (1988). *L'argumentation dans le discours*, Bruxelles, Mardaga.
- Chauraudeau. P. & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Hauhouot, A. A. (2002). *Développement, Aménagement, Régionalisation en Côte d'Ivoire*, Abidjan, EDUCI.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans la langue*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1996). *La conversation*, Paris, Seuil, Collection Lettres, Sciences Sociales n°25.
- Paveau, M-A. & Sarfati, G-E. (2003). *Les grandes théories de la linguistique*, Paris, Armand Colin.
- Sarfati, G-E. (2005). *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin. [En ligne], consultable URL : [https:// fr. wikipedia.org](https://fr.wikipedia.org)